

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2021

PROTÉGER RÉMUNÉRATION AGRICULTEURS - (N° 4266)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 431

présenté par

M. Pahun

TITRE

Compléter le titre par les mots :

« , des pêcheurs et des aquaculteurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de loi vise à réformer notre industrie agroalimentaire pour garantir la rémunération des agriculteurs. Cette réforme doit également assurer la juste rémunération des pêcheurs et des aquaculteurs compte-tenu des difficultés tant conjoncturelles que structurelles affectant ces filières. Par cohérence, il convient donc d'ajouter « les pêcheurs et aquaculteurs » au titre de la proposition de loi.

Il tire également les conséquences de l'adoption des amendements relatifs aux produits de la pêche.